



**PROMOUVOIR L'IDENTITE DE SON
TERRITOIRE DANS LE CADRE DU LABEL
VILLES ET VILLAGES FLEURIS**

Rencontre CNVVF-Elus-Présentation CAUE des Hauts de France

Lille- Amiens - 27 Juin 2017

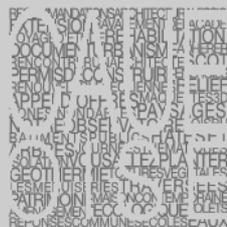


1 – Les CAUE et l'URCAUE Hauts de France

2 – Les CAUE et le label Villes et Villages Fleuris

3 – Prendre en compte les identités du territoire des Hauts de France

LES CAUE ET L'URCAUE HAUTS DE FRANCE



Les CAUE

. **Date de création :**

1977 (Loi sur l'architecture)

. **Nombre de CAUE :**

92 (5 dans la région)

. **Territoire de compétence :**

Département

. **Objectif :**

Promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement

. **Financement :**

Essentiellement part départementale de la taxe d'aménagement. Les interventions du CAUE sont gratuites.

. **Postulat :**

L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

. **Domaine de compétence :**

architecture, urbanisme, paysage (1er réseau de paysagistes en France), environnement (énergie, biodiversité),...

Les CAUE

. Missions :

1) Informer, sensibiliser et développer l'esprit de participation du public,

2) Former les élus, les maîtres d'ouvrage, les professionnels et les agents des administrations et des collectivités,

3) Conseiller les particuliers qui désirent construire ou rénover un bâtiment ou aménager une parcelle sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre,

4) Conseiller et accompagner les collectivités et les administrations publiques sur tout projet de paysage, d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.

L'URCAUE des Hauts de France

. complète le réseau des 9 autres URCAUE et FNCAUE

. Création en 2016, siège à Amiens



. 1ère action en 2017 avec 40 ans, 40 lieux.



Union Régionale des CAUE des Hauts-de-France



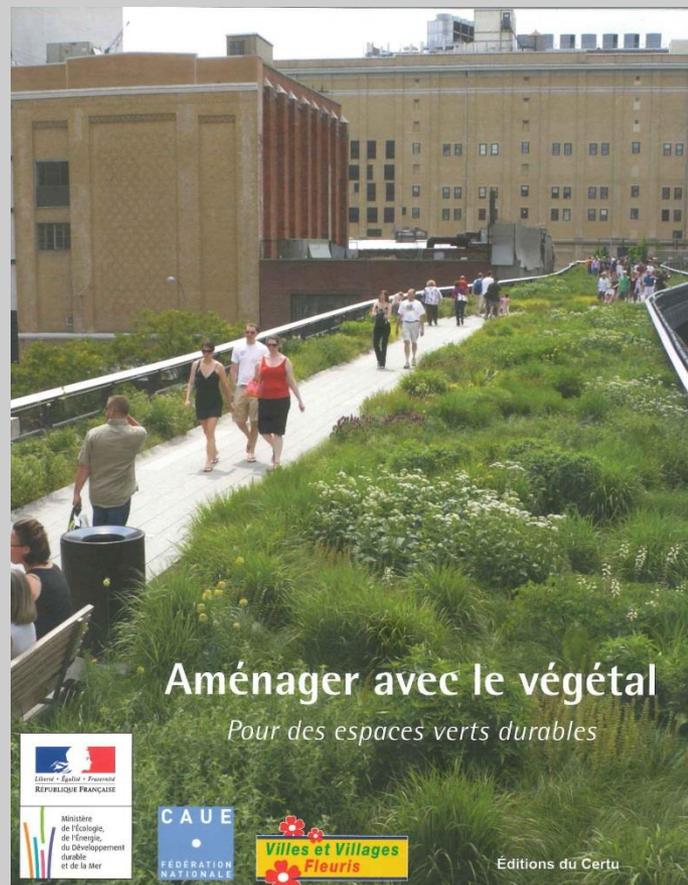
Rencontre CNVVF-Elus-Présentation CAUE des Hauts de France

Lille- Amiens - 27 Juin 2017



LES CAUE ET LE LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

- . La région des Hauts-de-France, précurseur au niveau national puisque les CAUE participent au jury régional depuis 2006
- . Généralisation ensuite après la signature en 2007 de la convention de partenariat entre le CNVVF et la FNCAUE



Etat d'esprit, philosophie

. Le fleurissement est un acte d'aménagement et nécessite une approche globale et transversale

. Démarche de développement durable

. Participation des publics

. Prise en compte de l'identité des territoires (approche culturelle)



Outils

Participation aux jurys

- . Délibérer mais surtout conseiller
- . Au niveau départemental et régional



Outils

Conseils aux collectivités (méthodologie, techniques)

. Un regard professionnel
sur les territoires



Outils

Conseils aux collectivités (méthodologie, techniques)

. Aider les communes à regarder leur territoire sous un autre angle que celui du quotidien.

DIAGNOSTIC Les espaces publics du centre-village



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Pas-de-Calais

Outils

Conseils aux collectivités (méthodologie, techniques)

- Proposer des orientations adaptées aux moyens et besoins (simple plantation ou aide à la consultation d'un professionnel)



Outils



Sensibilisation
/ grand public



Outils

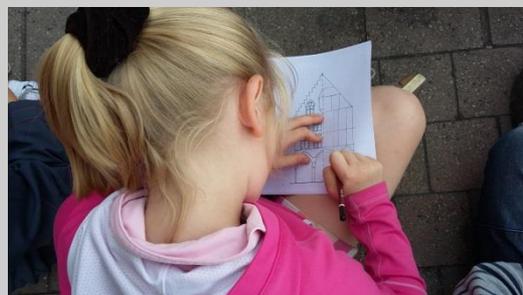
Sensibilisation

/ élus / techniciens /
enseignants



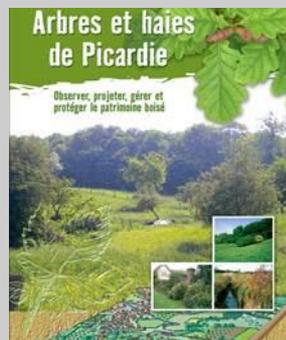
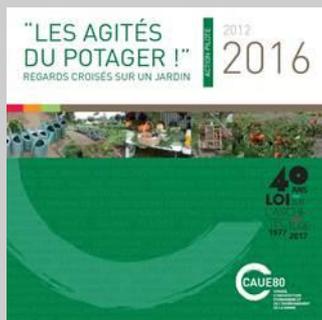
Outils

Sensibilisation
/ scolaires /
public jeune



Outils

Sensibilisation / Publications



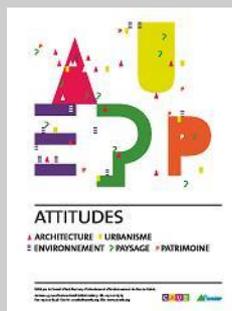
Rencontre CNVVF-Elus-Présentation CAUE des Hauts de France
Lille- Amiens - 27 Juin 2017



Outils

Sensibilisation

/Zoom fiche conseils Attitudes CAUE 62



Fiches téléchargeables sur
<http://www.caue62.org/ressources/productions-caue/fiches-attitudes>

Valoriser les espaces publics ruraux

FICHE CONSEILS

1. Les espaces publics en centre-bourg, quelle image pour le village ?
L'espace public représente l'ensemble des espaces qui est utilisé par tous. Il peut s'agir de places, d'abords d'équipements publics, de parcs, de jardins ou tout simplement de rues. L'aménagement de ces biens communs est donc primordial afin de créer des espaces de vie de qualité et valoriser les villages.

Comment aménager des espaces adaptés à tous les usagers ?
L'enjeu principal de l'aménagement des espaces publics est de répondre aux besoins des différents usagers qui partagent ces espaces : les piétons, les cyclistes et les conducteurs de véhicules. Une approche globale est donc nécessaire, afin de valoriser l'existant, et d'intégrer toutes les contraintes.

Les étapes incontournables du projet

- **Analyser les besoins**
Définir un périmètre d'étude, réaliser un diagnostic paysager et urbain, identifier les enjeux.
- **Composer l'équipe de maîtrise d'ouvrage**
- **Décider des études et du programme à réaliser**
Analyse des espaces à aménager, étude de faisabilité, cahier des charges, enveloppe financière, concertation des habitants.
- **Choisir la procédure la mieux adaptée**
Appel d'offres, concours...
- **Choisir l'équipe de maîtrise d'œuvre et suivre les études**
Paysagiste concepteur, urbaniste...
- **Attribuer les marchés**
Entreprises, artisans...
- **Suivre les réalisations** (accompagné par le maître d'œuvre)
- **Recevoir les ouvrages et inaugurer les lieux**
- **Communiquer sur les aménagements réalisés**
auprès des habitants, de la presse, dans des publications...

Outils

Sensibilisation

/Zoom fiche technique Attitudes CAUE 62



La taille douce des arbres

Un arbre d'ornement est un organisme vivant, ayant une forme naturelle propre à son essence. Un arbre n'a pas besoin d'être taillé. Cela devient nécessaire seulement si l'arbre doit s'adapter à des **contraintes humaines de sécurité ou de mise au gabarit** (proximité de bâtiments, réseaux aériens, passage de véhicules...). Une **taille radicale est donc à proscrire** car elle ne répond pas à ces besoins et détériore gravement et irréremédiablement la santé de l'arbre.

C'est au moment de la **plantation** qu'il faut s'interroger sur le choix de l'**essence et du lieu** les plus adaptés. Il est nécessaire de suivre l'arbre dès sa plantation, en effectuant une **taille de formation**, permettant de ne tailler que le strict minimum et de conserver le port de l'arbre.

Taille de formation

Cette taille débute **en pépinière** et doit être continuée **après la plantation** afin d'obtenir le **houppier* permanent de l'arbre**. Elle permet de **conduire les jeunes arbres** en coupant des petites sections, limitant ainsi les traumatismes causés sur les arbres adultes en taillant de trop grosses branches.

En coupant des branches d'un faible diamètre, **5 cm maximum**, le recouvrement les plaies sera plus rapide et les infections seront évitées. Les **principaux objectifs** consiste à :

- **assurer le fléchage** pour obtenir un tronc haut et droit (1),
- **supprimer les fourches** (2),
- **supprimer les branches verticales** (3) qui concurrencent l'axe principal,
- **éliminer les dragons, rejets, gourmands et autres rameaux** lorsqu'ils sont indésirables,
- **assurer un bon entretien sanitaire**,
- **supprimer toutes les branches latérales**, dont le diamètre, au niveau du tronc, dépasse la moitié du diamètre de l'axe principal (4).

Il faut donner au jeune arbre une forme générale en **triangle** et **supprimer 30% maximum du houppier**.

*houppier: parties aériennes d'un arbre situées au sommet du tronc



Taille d'entretien

Si la taille de formation a été régulièrement pratiquée durant les dix premières années, les travaux d'entretien courant des arbres seront, ensuite, limités.

La **taille de sécurité** permet d'éliminer le bois mort ou les rameaux mal implantés ou malades, pour des raisons sécuritaires.

La **taille de mise au gabarit** consiste à conduire, puis à maintenir, le **développement d'un arbre**, où le volume disponible est inférieur aux dimensions naturelles de l'arbre.

Ces tailles **favorisent le développement harmonieux** des arbres d'ornement. Il s'agit de **nettoyer et alléger** l'arbre, en **conservant son volume et sa forme**. Il aura moins de prise au vent, moins de risques de maladies et sera débarrassé de toutes les branches superflues, sans le mettre en danger. Un **arbre bien élagué reste beau, laisse passer la lumière et n'est pas dangereux**.



FICHE TECHNIQUE



PRENDRE EN COMPTE LES IDENTITES DU TERRITOIRE DES HAUTS DE FRANCE

De quoi se compose une identité ?

Les identités paysagères des Hauts de France

Pourquoi ?

Quelques exemples de réalisations



Éléments géographiques



Relief (vallée, plateau, plaine, mont)

Rencontre CNVVF-Elus-Présentation CAUE des Hauts de France
Lille- Amiens - 27 Juin 2017

Éléments géographiques



Climat (littoral, intérieur)

Rencontre CNVVF-Elus-Présentation CAUE des Hauts de France
Lille- Amiens - 27 Juin 2017

Éléments géographiques



Hydrologie (rivière, canal, sources, mares...)

Rencontre CNVVF-Elus-Présentation CAUE des Hauts de France
Lille- Amiens - 27 Juin 2017

Éléments géographiques



Géologie, pédologie

Rencontre CNVVF-Elus-Présentation CAUE des Hauts de France
Lille- Amiens - 27 Juin 2017

Éléments naturels



Nature en campagne...et en ville

Rencontre CNVVF-Elus-Présentation CAUE des Hauts de France
Lille- Amiens - 27 Juin 2017

Éléments d'architecture, d'urbanisme et du patrimoine



Contexte (urbain, péri-urbain, rural)

Rencontre CNVVF-Elus-Présentation CAUE des Hauts de France
Lille- Amiens - 27 Juin 2017

Éléments d'architecture, d'urbanisme et du patrimoine



Période de construction

Rencontre CNVVF-Elus-Présentation CAUE des Hauts de France
Lille- Amiens - 27 Juin 2017



Éléments d'architecture, d'urbanisme et du patrimoine



Espaces publics (place, boulevard,
place verte, ruelle,...)

Rencontre CNVVF-Elus-Présentation CAUE des Hauts de France
Lille- Amiens - 27 Juin 2017

Éléments d'architecture, d'urbanisme et du patrimoine



Type et mode d'implantation de l'urbanisation

Rencontre CNVVF-Elus-Présentation CAUE des Hauts de France
Lille- Amiens - 27 Juin 2017

Éléments d'architecture, d'urbanisme et du patrimoine



Patrimoine

Rencontre CNVVF-Elus-Présentation CAUE des Hauts de France
Lille- Amiens - 27 Juin 2017

Éléments d'architecture, d'urbanisme et du patrimoine



Matériaux et couleur des constructions

Rencontre CNVVF-Elus-Présentation CAUE des Hauts de France
Lille- Amiens - 27 Juin 2017



Éléments socio-économiques et culturels



Activités économiques

Rencontre CNVVF-Elus-Présentation CAUE des Hauts de France
Lille- Amiens - 27 Juin 2017



Éléments socio-économiques et culturels



Histoire des hommes et du territoire

Rencontre CNVVF-Elus-Présentation CAUE des Hauts de France
Lille- Amiens - 27 Juin 2017



Éléments socio-économiques et culturels



Pratiques végétales

Rencontre CNVVF-Elus-Présentation CAUE des Hauts de France
Lille- Amiens - 27 Juin 2017

Les identités paysagères des Hauts de France

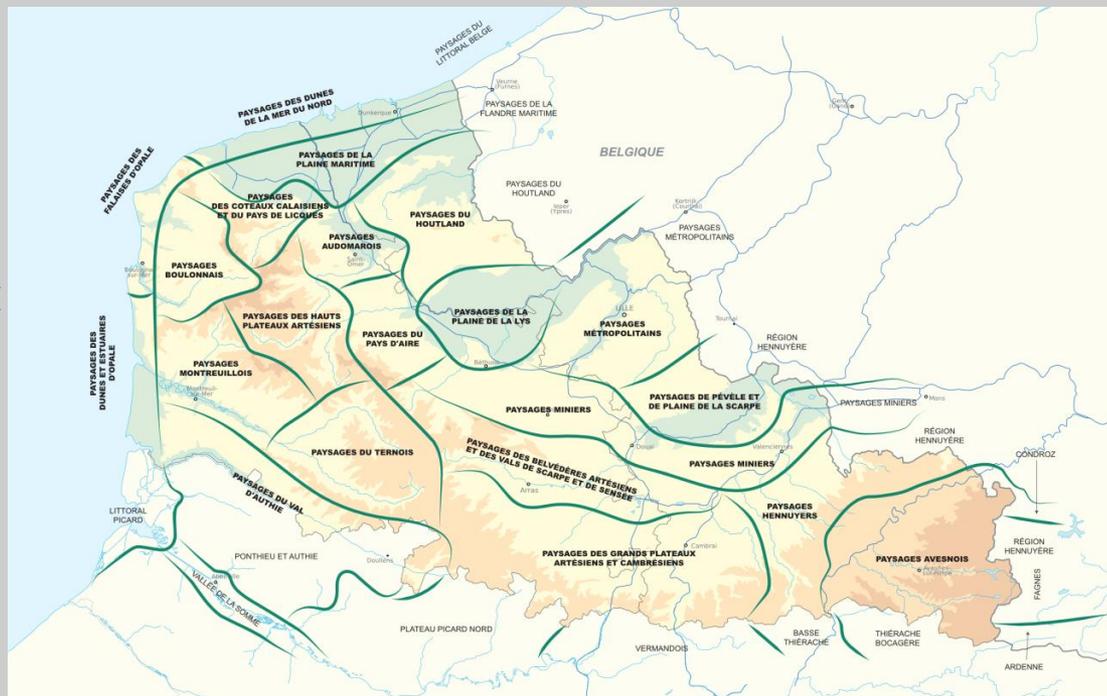
Atlas des paysages de la Somme, de l'Aisne, et de l'Oise



Les identités paysagères des Hauts de France

Atlas des paysages de la région Nord-Pas-de-Calais 2006/2008 DREAL

21 grands paysages régionaux



Pourquoi ?

. Eviter la banalisation, la standardisation

. Répondre à l'attente des usagers et donner des « racines et des ailes »

. Ancrer les projets dans le territoire



Exemples de réalisation



Audinghen



Saint-Sylvestre-Cappel



Wimereux



Villers-Pol

Exemples de réalisation



Exemples de réalisation



Exemples de réalisation



Exemples de réalisation



Exemples de réalisation



Carvin



Dourges



Vieux-Condé



Bruay-la-Buissière

Exemples de réalisation



Exemples de réalisation



Exemples de réalisation



Exemples de réalisation



Exemples de réalisation



Exemples de réalisation



Exemples de réalisation



Exemples de réalisation



**Maintenant, à vous de jouer !
Et surprenez nous encore cette année.**

Présentation réalisée par :

Chloé Bonder, CAUE de la
Somme (*bonder@caue80.asso.fr*)

Claire Coulbeaut, CAUE de
l'Aisne (*claire.coulbeaut@caue02.com*)

Vincent Levive, CAUE du Nord
(*vlevive@caue-nord.com*)

Sylvane Rava, CAUE du Pas-de-
Calais (*srava@caue62.org*)

Martin Sirot, CAUE de l'Oise
(*martin.sirot@caue60.com*)

Photographies de :

CAUE 02,59,60,62,80

Nord-Pas-de-Calais Tourisme

ENRx/Olivier Delvaux

Ville de Grande-Synthe

JP. Duplan, Marc Demeure